

Image not found or type unknown



dévolutions du patrimoine d'une association

Par **fnosp**, le **29/04/2021** à **14:29**

Nous souhaitons dissoudre notre association, celle-ci est propriétaire de 9 appartements de locations saisonnières.

Nous pensons faire une dévolution à un ou plusieurs comités d'entreprise.

Y aura-t-il des droit à payer pour ces comités d'entreprises ou rentrent -il dans les cas d'associations exonérées.

je vous remercie.